



Bien vieillir dans la société

Enquête

Analyse des résultats

Union Nationale
des Centres Communaux
et Intercommunaux d'Action Sociale

UNCCAS

Avec le soutien de



AG2R LA MONDIALE



PRÉAMBULE

■ Les objectifs de l'enquête

L'UNCCAS, Union Nationale des Centres Communaux et intercommunaux d'Action Sociale, fédère un peu plus 4 000 CCAS, CIAS et structures intercommunales dotées de compétences sociales, représentant 6 800 communes et près de 70 % de nos concitoyens.

Les CCAS/CIAS sont historiquement très impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées et retraités, notamment en matière de gestion de services et/ou d'établissements. Ainsi, l'enquête UNCCAS réalisée en mai 2011¹ montre que plus d'un CCAS/CIAS sur deux gère un service à domicile/à la personne (52 %) et qu'un sur quatre gère un établissement d'accueil/d'hébergement pour personnes âgées.

Dans le champ de l'accompagnement, les actions d'animation et de prévention en direction des personnes âgées concernent une très grande partie des adhérents de l'Union puisque près de 2 200 CCAS/CIAS en proposent.

Les actions menées sont diverses : activités intergénérationnelles, clubs d'aînés, sorties culturelles, activités de création et d'expression, ateliers de prévention de la dépendance (ateliers mémoire notamment), ateliers sportifs de type « gymnastique douce », ateliers équilibre et prévention des chutes menés par des psychomotriciennes, diagnostic des risques à domicile, adaptation du logement, etc.

L'accroissement du nombre de personnes âgées donne un relief particulier à ces chiffres et conduit naturellement à s'interroger d'une part sur l'adaptation de cette « offre » et d'autre part sur les « déterminants » de la participation des seniors à ces activités afin le cas échéant de pouvoir agir sur ces derniers et de développer et/ou faciliter la participation des seniors.

En parallèle, le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement entend encourager et valoriser l'engagement citoyen/bénévole des personnes âgées et il a semblé intéressant à l'UNCCAS de mesurer l'état actuel de cet engagement, les motivations qui conduisent les seniors à s'engager, les freins éventuels, ou encore les bénéfices qu'ils en retirent.

Tous ces éléments ont amené l'UNCCAS à engager une enquête inédite, auprès des seniors eux-mêmes, afin d'analyser leurs pratiques – et leurs attentes – en termes d'activités et d'engagement citoyen.

L'objectif étant de permettre aux seniors de s'exprimer, le rapport d'analyse est ponctué de verbatim issus directement des questionnaires.

A noter sur ce point que le terme « seniors » fait lui-même débat, en particulier auprès des personnes de la tranche 55/60 ans :

« Je n'aime pas l'idée d'appartenir à une catégorie dite seniors. »

« Arrêtez d'appeler seniors les adultes qui ont plus de 55 ans. J'ai 56 ans, je viens de prendre un plan de départ volontaire pour créer mon entreprise... »

« Si on a une espérance de vie de près de 90 ans, on ne peut pas considérer qu'on est senior 40 ans de notre vie, presque autant que la vie active... »

■ L'administration de l'enquête

Pour la première fois, l'enquête s'adressait non pas aux CCAS adhérents de l'UNCCAS mais directement aux personnes de 55 ans et plus.

Le questionnaire a été diffusé en appui du réseau des CCAS/CIAS, via leurs structures en contact avec les seniors (établissements, services à la personne, clubs, animations) et leurs partenaires associatifs, ainsi que grâce au concours de la CNAV. Il a ainsi été relayé également par des CCAS/CIAS non adhérents à l'UNCCAS. **2112 questionnaires exploitables ont été collectés.**

Sur l'administration du questionnaire, deux modalités ont été proposées : l'enquête papier et une version dématérialisée.

L'enquête comportait par ailleurs une évaluation de l'accès et de l'usage des nouvelles technologies.

Ainsi, parmi les personnes ayant utilisé le questionnaire papier (36% des répondants), plusieurs motifs ont été évoqués : 59% justifient leur choix simplement par leur préférence de la version écrite et 31 % précisent que la version dématérialisée ne leur a pas été proposée. On y apprend en outre qu'un quart (26 %) ne dispose pas d'ordinateur personnel et que la même proportion ne maîtrise pas l'usage de l'outil informatique ou d'internet.

« Mes insuffisances physiques ne me permettent plus de m'adapter aux nouvelles technologies. »

Quand on les interroge, dans le prolongement de cette question, sur les moyens de favoriser l'utilisation des nouvelles technologies par les seniors, viennent en tête la formation (citée par 61 % de l'ensemble des répondants) et l'assistance technique (par 53 %) qui renvoient tous deux à une logique de transfert de savoirs et/ou de savoir-faire.

La moitié (52 %) évoque également la possibilité de disposer d'un abonnement internet moins onéreux. Enfin un tiers (37 %) pointe la nécessité de disposer d'un matériel adapté (meilleure visibilité, touches plus grandes...).

¹ Enquêtes et observation n°1 – Enquête exhaustive recensant les activités, services et établissements portés par les adhérents de l'UNCCAS.

I. PROFIL DES RÉPONDANTS

- Les deux-tiers des répondants sont des femmes (67 %).
- Un public de répondants plutôt jeune : 52 % ont entre 55 et 65 ans. 25 % se situent entre 66 et 75 ans. Seuls 23 % ont plus de 76 ans.
- Une majorité de retraités – 67 % - mais un quart (26 %) de personnes encore en activité, ce qui semble correspondre à la structure par âges des répondants.
- En termes de niveau d'études : 40 % des répondants ont au moins le BAC, 23 % disposent d'un diplôme technique de type BEP ou CAP, 28% ont le certificat d'études ou le brevet des collèges et 7% n'ont aucun diplôme.

■ Implantation géographique et habitat des répondants

Implantation géographique des répondants :

- Un tiers des répondants en Ile de France et 15 % en région Nord Pas de Calais.
- Viennent ensuite : Aquitaine (8 %), puis Picardie, Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon, chacune pour 7 % des répondants. Des régions plutôt urbanisées et denses en termes de population, proposant sans doute une offre plus étoffée en matière de loisirs et davantage d'opportunités en matière d'engagement dans la vie locale que des zones plus rurales avec des communes de tailles plus modestes.

Lieu de résidence :

- 68 % des répondants sont propriétaires de leur habitation (dont 47% en maison individuelle) et 28 % sont locataires, signe d'une probable représentation de catégories socio-professionnelles plutôt élevées. A noter dans l'effectif, même si l'enquête n'avait pas pour cible spécifique les personnes âgées modestes, une surreprésentation des répondants de certaines communes de région parisienne disposant d'un niveau de vie plutôt élevé, situation qui a forcément un impact sur le profil des répondants.
- 4 % des répondants sont issus des établissements médico-sociaux, dont 95 % de résidents de foyers-logements et donc des personnes là encore plutôt autonomes.
- L'enquête avait vocation à interroger tous les seniors, y compris ceux résidant dans des établissements médico-sociaux, mais les modalités de diffusion de l'enquête (à l'initiative des CCAS et au travers du réseau de la CNAV) n'ont pas permis de véritablement les atteindre.
- Une installation durable dans la commune : 82 % des répondants sont présents dans la commune depuis plus de 10 ans tandis que moins de 3 % ne sont présents que depuis moins d'une année.

« *Habitant dans un quartier de personnes d'une génération plus ancienne que la mienne, je m'aperçois que la solidarité et la convivialité de voisinage sont tout à fait naturelles et constituent vraiment le ciment de nos relations. Personne dans le quartier ne se sent seul.* »

■ Précautions méthodologiques :

L'échantillon des répondants, bien qu'il totalise 2112 questionnaires, ne présente pas les caractéristiques de représentativité de l'ensemble de la tranche d'âge concernée (personnes de 55 ans et plus résidant en France).

Certaines zones géographiques notamment sont surreprésentées. Nous constatons également une part importante de personnes diplômées.

Aussi les résultats présentés dans cette étude constituent avant tout des tendances qui ne peuvent être directement généralisées.

Toutefois, le nombre important de répondants et la diversité de leurs profils (en termes d'âge, de sexe, de niveau de diplôme, de taille de commune d'implantation, de durée de résidence, de niveau de dépendance, etc.) permettent d'approcher certains déterminants de l'accès des seniors aux activités culturelles et de loisirs et de leur engagement citoyen.

N.B. : l'analyse du profil des répondants fait apparaître un public de répondants plutôt autonomes. Ces résultats mériteraient donc d'être approfondis par une analyse complémentaire auprès de personnes en perte d'autonomie, résidant en établissements ou accompagnés à leur domicile.

■ Durée de résidence dans la commune

La très grande majorité des répondants est implantée de longue date sur leur commune actuelle de résidence : 82% le sont depuis plus de 10 ans (7% depuis moins de 10 ans, 8% depuis moins de 5 ans et 2% depuis moins d'un an, soit 17% au total qui le sont depuis moins de 10 ans). Notons que la proportion de personnes implantées depuis moins de 10 ans est plus importante dans les villes de moins de 10 000 habitants (28%), ce qui semble constituer l'indice d'un départ des grandes villes d'une partie des personnes une fois arrivées à la retraite.

■ Rapport à la mobilité et capacité à se déplacer des répondants

La quasi-totalité des répondants a la capacité de se déplacer - 96 % - capacité entendue au sens physique du terme, **confirmant le profil très autonome des répondants.**

« *J'ai la chance d'avoir deux filles mariées, des petits enfants et des arrières petits enfants. Mes filles s'occupent de moi ... Elles font mes courses, etc. et quand je peux, je les accompagne.* »

Les modes de transports utilisés confirment cette hypothèse : plus des trois-quarts (78 %) déclarent utiliser leur véhicule personnel et 39 % les transports en commun. 8 % ont recours à des voisins ou des relations et seuls 3 % utilisent un service de transport accompagné mis en place par le CCAS ou une association. Ce résultat doit néanmoins être considéré avec prudence dans la mesure où il se peut tout simplement qu'un tel service n'existe pas sur le territoire communal.

Si les modalités de déplacement dépendent des ressources

des personnes interrogées, elles reflètent également l'offre de service de transport présente sur leur territoire : ainsi la part de répondants utilisant les transports en commun augmente très clairement avec la taille de la commune de résidence (ceci concerne seulement 14 % des répondants des communes de moins de 5 000 habitants contre 39 % des villes de plus de 30 000 habitants et 49 % de celles de plus de 80 000 habitants).

Si la majorité des répondants ne connaît pas véritablement de problèmes de mobilité, au sein des verbatim recueillis, les difficultés liées à la capacité de se déplacer étaient très présentes :

« Les déplacements sont difficiles pour les personnes dépendantes. »

« Je serais prête à sortir mais je n'ai pas de moyen de locomotion et personne pour m'accompagner. »

« Actuellement, les activités qui sont proposées sont trop éloignées... En effet, je ne peux me déplacer facilement et par conséquent je ne peux me distraire qu'en restant à domicile (avec les voisins, la famille, etc.). Avant, j'étais un très grand sportif. »

On note également une corrélation relativement importante entre la nature du lieu de résidence et les moyens de transport mobilisés pour participer à des activités ou s'engager dans la vie locale : ainsi, les personnes en logements-foyers mobilisent logiquement beaucoup plus les transports en commun (40 %) ou les services de transport accompagné (17 %), voire le recours au cercle relationnel (14 %) que les personnes en habitat individuel (2 % ont recours à un service de transport accompagné, 6 % aux voisins ou aux relations, 29 % aux transports en commun et 59 % à leur véhicule personnel).

Ces chiffres sont néanmoins à considérer avec prudence car, comme évoqué précédemment, le nombre de répondants vivant en établissements d'hébergement pour personnes âgées est très faible.

« Il faudrait être d'avantage à l'écoute des anciens et ne pas les reléguer dans des foyers. »

« Pourquoi n'avons nous pas d'échanges avec les résidences d'autres communes proches. »

■ Etat d'esprit des répondants à l'égard de leur ville/quartier

Une très grande majorité (84 %) se sent « très bien » (45 %) ou « plutôt bien » (39 %) dans leur ville/quartier contre 2 % qui déclarent ne pas se sentir bien du tout et 12 % « moyennement bien » : une des explications de cette tendance plutôt positive réside sans doute dans le fort degré d'autonomie des répondants, tant pour participer à des activités de loisirs et s'engager dans la vie locale que pour se déplacer pour s'y rendre. Notons que les personnes résidant dans une commune de plus de 80 000 habitants sont un peu moins nombreuses à déclarer se sentir très bien (35 %).

Si on croise cette question avec celle de la durée de

présence dans la commune, on note un lien fort et un impact très important du fait de bien se sentir dans sa ville/son quartier et le fait d'y habiter depuis longtemps : ainsi 45 % des personnes résidant depuis plus de 10 ans dans une commune déclarent se sentir « très bien » dans leur ville/quartier, et 40 % "plutôt bien", contre respectivement 38 % et 36 % pour les autres. Un tiers (36 %) seulement des personnes résidant dans leur commune depuis moins d'un an déclarent s'y sentir "très bien" (et 31 % plutôt bien).

« Je ne suis dans cette ville que depuis deux mois, j'ai peur des autres. J'aimerais que quelqu'un vienne à ma rencontre... »

Ce sentiment peut être interprété à la fois comme la résultante et comme un facteur d'isolement social et de repli sur soi. Ainsi, le fait d'habiter depuis plusieurs années un quartier aide les personnes à s'y sentir bien, ce qui suggère l'idée d'un temps nécessaire à l'appropriation du territoire : il faut un temps pour découvrir le quartier, les autres, les activités, etc. **Ce phénomène semble donc tout à fait important à prendre en compte dans la conception et la mise en place de politiques s'adressant aux seniors.**

2. PRATIQUE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS PAR LES SENIORS

La participation des aînés à des activités de loisirs (qu'elles soient culturelles, sportives, de bien être, de développement des connaissances ou de solidarité intergénérationnelle) constitue un réel enjeu de société. Vecteurs d'inclusion, ces activités permettent de lutter contre le risque d'isolement qui croît à mesure de l'avancée en âge et qui accélère la perte d'autonomie.

Cet axe de l'enquête a donc pour objectif d'étudier les modalités de la participation des seniors à ces activités, les facteurs qui l'encourage ou qui lui font obstacle, afin d'interroger les leviers à disposition des acteurs locaux, notamment les CCAS/CIAS, pour renforcer la participation à la vie sociale des aînés par le biais de ces activités.

■ La place des activités dans la vie des seniors

Premier constat : l'enquête met en lumière l'intérêt avéré des aînés pour les activités proposées. Ainsi, les deux-tiers (67 %) des répondants déclarent pratiquer une ou plusieurs activités culturelles, de loisirs, sportives ou de bien-être, de développement des connaissances, ou de solidarité intergénérationnelle. Cette proportion atteint son maximum dans les communes de 30 000 à 80 000 habitants (75 %). Elle est en revanche la plus faible dans les villes de plus de 80 000 habitants (55 %).

■ La typologie des activités pratiquées par les seniors

Parmi les activités fortement plébiscitées, on retrouve en tête les activités sportives (marche, randonnée, gym, yoga, danse, natation/piscine, aquagym ou vélo), qui sont citées par 79 % des répondants concernés par la pratique d'une

ou plusieurs activités, suivies par les activités culturelles ou de loisirs (voyages, sorties, jeux de société, dessin, peinture, lecture, théâtre, chorale, cinéma, spectacles, chant, concerts ou encore clubs seniors), mentionnées par 74 % de ces mêmes répondants.

Les activités de développement des savoirs et des connaissances (conférences thématiques, initiation à l'informatique, fréquentation de la médiathèque, apprentissage des langues) ne concernent que 40 % de ces personnes tandis que les échanges intergénérationnels sont mentionnés par 27 % d'entre elles. Ce dernier cas de figure désigne principalement des temps de rencontres, de lecture, de jeu, des moments passés avec les enfants, la participation à des associations, à des d'activités culinaires ou encore à des conférences.

Il est à noter que l'intérêt porté à ces activités croît avec l'âge et les données manifestent un succès particulier pour ce type d'activités auprès des personnes de 76 ans et plus (44 % citent les activités intergénérationnelles contre 23 % pour les autres tranches d'âge).

Enfin, 35 % des répondants ont mentionné la participation à d'autres activités telles que le jardinage, le bricolage, le bénévolat, ou encore le temps passé avec des amis.

■ Fréquence de la pratique d'activités

En outre, l'analyse de la fréquence du recours à ces activités témoigne également de la place éminente occupée par la pratique de ces dernières dans la vie quotidienne des aînés. Deux tiers des répondants ont ainsi pris l'habitude de pratiquer des activités plusieurs fois par semaine et un tiers d'entre eux y recourt à minima une fois par semaine.

Par-delà ces constats, l'enquête révèle une corrélation nette entre la pratique de ces activités et l'état de bien être ressenti par les aînés. Les personnes qui pratiquent des activités sont plus nombreuses à déclarer se sentir "très bien" dans leur ville / quartier : 47 % contre 37 % parmi celles qui ne pratiquent pas d'activités.

Cette interaction pratique d'activités/qualité de vie, que l'on peut mesurer au travers du sentiment de bien-être ou de mal-être des seniors, se comprend aisément dans la mesure où ces activités sont l'occasion pour les aînés de développer des liens sociaux, d'entretenir leurs capacités physiques et cognitives ou encore de favoriser leur estime de soi par le maintien d'un rôle social après la fin de leur vie professionnelle. On peut supposer en outre que la relation fonctionne également dans le sens inverse dans la mesure où les personnes qui se sentent bien dans leur environnement de vie sont plus enclines à y pratiquer des activités.

A contrario, le sentiment de ne pas se sentir bien dans sa ville/son quartier freine d'autant plus l'intérêt que les personnes peuvent développer pour la pratique d'activités « partagées ».

■ Les déterminants

L'étude fait ressortir différents facteurs sociodémogra-

phiques et environnementaux susceptibles d'influer sur les pratiques des seniors en matière de participation aux activités proposées localement.

Parmi les facteurs sociodémographiques, l'avancée en âge des seniors exerce une influence notable sur le recours à ces activités.

L'enquête distingue quatre tranches d'âges qui permettent de mesurer cet effet d'âge.

Entre 55 et 60 ans, la pratique d'activités est plus faible et concerne 58 % des seniors, généralement encore en activité professionnelle. Cependant une nette augmentation se fait sentir dès 61 ans puisque 69 % des seniors âgés de 61 à 65 ans déclarent participer à des activités. C'est surtout entre 66 et 75 ans que la propension de seniors à participer aux activités est la plus forte puisqu'elle concerne 78 % d'entre eux.

Il y a tout lieu de croire que le passage de la vie active à la retraite et le surcroît de temps libre en découlant puisse expliquer cet écart.

Cependant, passés 75 ans, la participation diminue (65%) en raison sans doute, d'une moindre autonomie physique des seniors.

« Je participe aux activités car cela me permet de rompre l'isolement mais aussi de rester actif et dynamique. De plus, je peux participer à la vie locale... »

De manière analogue, la fréquence dans la pratique de ces activités est corrélée à l'avancée en âge. Les « jeunes seniors » (de 55 ans à 60 ans) se distinguent des seniors plus âgés (61 ans et plus) puisqu'ils sont ceux pour qui la fréquence observée est la plus faible : en majorité, ils pratiquent une activité une fois par semaine (55 % d'entre eux) et un tiers seulement (35 %) pratique des activités plusieurs fois par semaine (les proportions sont inverses chez les autres répondants, respectivement 65 % et 30 %). Ceci peut traduire plusieurs réalités : l'adéquation de l'offre aux besoins des plus jeunes seniors mais aussi le manque de disponibilité dû à la poursuite d'une activité professionnelle ou à un engagement familial (garde des petits-enfants notamment).

Sur ce premier point, l'enquête illustre tout particulièrement le fait que le terme « seniors » ne renvoie pas à une unique catégorie de personnes mais à des groupes d'âges auxquels correspondent des besoins, des aspirations, des contraintes spécifiques. Plus encore, les propos recueillis auprès des plus jeunes seniors sensibilisent au poids des représentations dans la participation aux activités.

Attentifs aux moyennes d'âge, ou réfrénés par les activités « s'adressant aux seniors », les comportements des plus jeunes seniors révèlent la nécessité d'une meilleure adéquation de l'offre à leurs besoins. Dès lors, un ciblage des actions semble primordial pour offrir aux seniors les moyens de vivre chacune de ces étapes comme une véritable période d'accomplissement.

« Je ne vais pas aux sorties seniors car l'ambiance est trop âgée. S'il existait deux groupes, cela me permettrait de participer... »

« Une suggestion globale : faire le distinguo des âges dans les activités proposées par la Mairie car les activités à proposer à un sénior de 65 ans ne sont pas les mêmes que pour un sénior de 85 ans d'où ma proposition d'un pôle d'orientation personnalisé. »

Du point de vue du genre, il est à noter que l'étude ne révèle pas de différence significative de pratique entre les hommes et les femmes (même si ces derniers sont un peu moins nombreux à pratiquer une activité plusieurs fois par semaine : 28 % contre 33 % pour les femmes).

En revanche, comme pour l'âge, le lien entre le niveau d'études et la participation à ces activités fait apparaître des écarts de pratiques. En particulier, on constate que les aînés les plus diplômés (Bac + 3) sont proportionnellement plus nombreux à pratiquer de telles activités par rapport aux répondants titulaires de diplômes techniques (certificat d'étude, BEP, CAP et autres) : 82 % dans le cas des premiers contre 64 % pour les seconds.

De la même manière, les activités de développement des savoirs et des connaissances (conférences, cours, formations, initiation informatique, etc.) sont davantage pratiquées par les personnes diplômées Bac + 3 et plus (53 % d'entre eux contre 40 % en moyenne et 36 % pour personnes titulaires d'un diplôme inférieur à Bac+3).

Du point de vue des facteurs environnementaux, les résultats permettent de conclure qu'il existe un lien très net entre la pratique d'activités et la durée de résidence dans la commune.

Les seniors résidant dans la commune depuis plus de 10 ans participent significativement plus aux activités (69 % d'entre eux sont concernés) que ceux résidant dans la commune depuis moins d'un an (51 %).

L'accessibilité des activités ainsi que l'information délivrée aux seniors sont également des facteurs environnementaux à prendre en compte.

En ce qui concerne l'accessibilité, les résultats sont très nets : 22 % seulement des personnes n'ayant pas la capacité physique de se déplacer pour les actes de la vie quotidienne disent participer à des activités, contre 69 % pour les autres². En outre, lorsqu'on demande aux personnes ne pratiquant pas d'activités les motifs de leur non-fréquentation, 7 % d'entre elles seulement évoquent une incapacité physique. En revanche les personnes qui ont des difficultés de déplacement évoquent quasi-exclusivement ce motif pour expliquer leur non participation aux activités (62 %).

En matière d'information, les sujets interrogés ont en moyenne une bonne connaissance des activités proposées par leur commune puisqu'ils sont seulement 13 % à estimer ne pas pratiquer d'activités en raison d'un manque d'informations relatif aux possibilités qui leurs sont offertes.

A ce sujet, on relève une interférence entre le défaut de connaissance des activités et la durée de résidence puisque les seniors résidant dans une commune depuis plus de 10 ans sont 12 % à citer ce motif de non participation aux activités contre 25 % des seniors installés depuis moins d'un an au sein d'une commune.

■ Raisons de la non participation aux activités

Afin de dégager les conditions favorables à la pratique d'activités par les seniors, l'enquête s'est penchée sur l'identification des facteurs ressentis comme des obstacles à cette participation.

Le principal motif de non participation à des activités réside dans le fait que ces dernières ne correspondent pas aux besoins ou envies des personnes (item cité par 26 % des répondants ne pratiquant aucune activité).

« Le service seniors en mairie doit être très ouvert aux propositions et observations que les seniors sont susceptibles de lui adresser. »

« Il faut s'adapter à la diversité des goûts. »

Le coût de ces activités entre ensuite en ligne de compte puisque 19 % des répondants concernés avançaient rencontrer des difficultés financières pour s'acquitter des frais inhérents aux activités.

Les autres obstacles sont moins souvent évoqués ; ils tiennent à des raisons personnelles (investissement personnel trop important, incapacité à se déplacer en raison d'une perte d'autonomie ou d'une maladie, sentiment d'appréhension) ou sont relatifs à des questions de logistique ou d'infrastructure (transports inadéquats, absence de permis, manque d'informations).

Par ailleurs, en tenant compte du facteur âge, l'étude a mis en évidence des obstacles spécifiques à chaque tranche d'âge.

Ainsi entre 55 et 65 ans, les personnes sont principalement confrontées à des difficultés financières (premier item, cité par 23 % de ces personnes contre 19 % en moyenne). Il n'en va pas de même pour ceux de 65 à 75 ans qui indiquent majoritairement ne pas avoir la capacité de se déplacer du fait de l'absence ou de l'inadéquation des transports (14 % contre 7 % en moyenne). Enfin, à partir de 75 ans, c'est en raison d'une incapacité (physique) à se déplacer, et d'un investissement personnel jugé trop important que ces derniers ne pratiquent pas/plus d'activités (items cités par respectivement 30 % et 21 % des personnes de plus de 75 ans contre 13 % à chaque fois pour les autres).

De manière analogue, l'étude fait ressortir des variables spécifiques à la durée de résidence des seniors.

Ainsi, les seniors installés dans leur commune depuis moins d'un an déclarent ne pas connaître les activités (25 % d'entre eux contre 13 % en moyenne) et estiment les activités proposées trop « éloignées » (14 % ont ce ressenti parmi les personnes installées depuis moins d'un an contre 4 % pour les autres). On doit sans doute identifier ici un frein « psychologique », un ressenti, lié à une nécessaire période d'adaptation à un nouveau cadre de vie. En outre, ces personnes, tout comme celles plus généralement installées depuis moins de 5 ans, sont plus nombreuses à évoquer des difficultés financières (respectivement 32 % et 34 % d'entre elles contre 19 % en moyenne).

A l'inverse, les répondants les plus ancrés dans leur commune (installés depuis plus de 10 ans) déclarent principalement ne pas souhaiter sortir ou ne pas être en capacité

² Rappelons que les personnes ne pouvant pas se déplacer sont très peu nombreuses parmi les répondants (76 au total), ce qui explique que la moyenne globale de participation aux activités soit malgré tout très élevée pour l'ensemble des répondants (67 %).

de se déplacer en raison d'une perte d'autonomie, d'une maladie, etc. Sans doute aussi, s'agit-il ici des personnes les plus âgées pour lesquelles la pratique des activités devient plus difficile avec l'avancée en âge.

Face à ces obstacles, les résultats de l'enquête sous-tendent cependant des évolutions possibles. D'une part, les facteurs limitatifs personnels peuvent être dépassés par une meilleure adaptation des approches aux caractéristiques des aînés. D'autre part, des actions orientées sur une meilleure accessibilité tant financière que logistique permettraient de moduler les facteurs d'influence extérieurs.

« Les horaires de rencontres sont parfois trop tard, 18 h 00 / 19 h 00. »

■ Activités culturelles et de loisirs souhaitées

En donnant la parole aux seniors sur les activités **qu'ils aimeraient trouver à proximité de chez eux, et qui pour le moment n'existent pas**, l'enquête a également pour objectif de mieux cerner les attentes des seniors en ce domaine.

Ce sont les activités culturelles et de loisirs qui obtiennent le taux de réponse le plus important ici : la moitié des répondants les évoquent parmi les nouvelles activités souhaitées. Au sein de celles-ci, les répondants aspirent en premier lieu aux voyages, puis à la lecture, au dessin, au chant, aux jeux de société, au théâtre ou à la peinture.

Dans le domaine des activités sportives, de bien être et de santé, que 45 % des répondants voudraient voir se développer, les activités sollicitées seraient liées à la gym, au yoga, à la danse de salon, à la mémoire et à la marche.

En ce qui concerne les activités de développement des savoirs et des connaissances (36 % des personnes les mentionnent comme activités souhaitées et qui n'existent pas encore), ce sont principalement les conférences, les cours /les formations et l'informatique qui attirent les seniors.

« Les universités du temps libre doivent être plus décentralisées. »

Enfin dans le cadre d'activités d'échanges entre générations (citées ici par un quart des répondants), ce sont les rencontres, les discussions, les jeux, la lecture et les conférences qui sont davantage cités.

« Je souhaiterais la création d'espaces plus ouverts Ados/ Seniors, qui faciliteraient les échanges intergénérationnels. »

« Il y a beaucoup d'associations dans nos villages avec de multiples activités. Elles sont ouvertes à tous. Ne reléguons pas les seniors dans des activités spécifiques. Qu'ils s'engagent avec les jeunes... On a tous besoin des uns et des autres pour que la vie associative continue. Pour moi, la citoyenneté est dans les associations. »

« Consacrer plus de financements publics ... Aider les associations existantes qui s'occupent déjà des seniors et le font bien dans la limite de leurs moyens – renforcer la mobilisation intergénérationnelle pour l'aide aux personnes âgées (service civique par exemple). »

« Une sensibilisation à partir des programmes scolaires où on pourrait parler aux enfants de toutes les étapes de la vie, pas seulement sur le plan biologique, mais aussi psychologique, familial, civique. La compréhension intergénérationnelle en serait peut être améliorée... »

Enfin, lorsque l'on interroge les seniors sur les critères qu'ils privilégieraient pour inciter à la participation d'activités, la majorité d'entre eux s'accorde sur la proximité (57 %), la convivialité (49 %) et un coût de participation faible (48 %).

3. ENGAGEMENT ET BÉNÉVOLAT DES SÉNIORS

« Il faut créer des conditions favorables pour impliquer tous les citoyens de la commune, quel que soit leur âge, dans l'élaboration ainsi que dans la conduite de la vie de la cité... »

■ L'engagement des seniors dans une activité associative ou au sein de la ville

L'étude met en exergue une implication moyenne des seniors dans une activité associative (bénévolat) ou au sein de la ville (bénévolat/engagement local) puisqu'elle concerne 29% des répondants.

Cette indication corrobore, à quelques points près, l'étude France Bénévolat- IFOP- Crédit Mutuel de 2013 qui souligne que 36 % des plus de 65 ans sont bénévoles dans une association (environ 50 % sur toutes formes de bénévolat). Il est donc possible d'en déduire que les seniors jouent un rôle significatif dans le bénévolat, bien qu'ils n'aient pas le monopole de l'engagement³ contrairement aux représentations courantes.

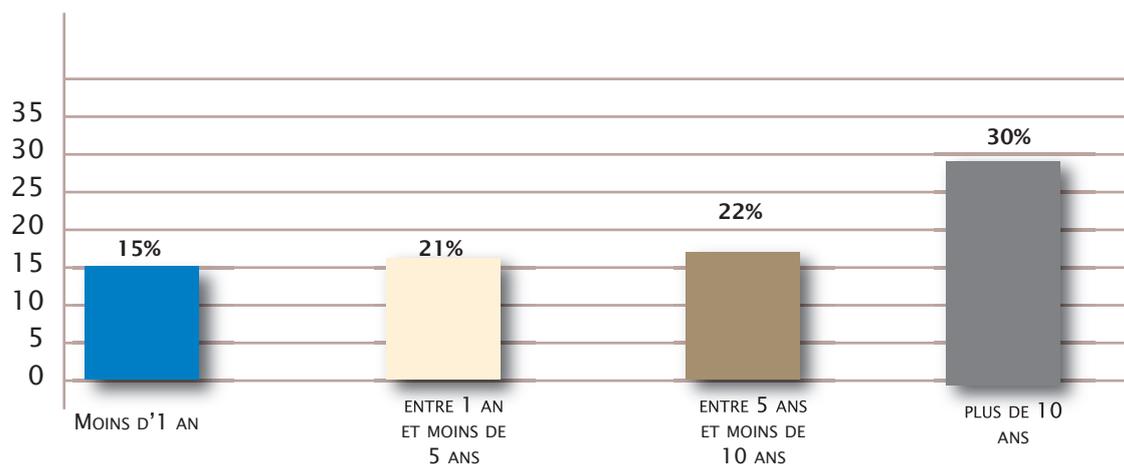
Notre étude souligne par ailleurs un engagement plus important des personnes de 66 à 75 ans (37 % d'entre elles se déclarent engagées). A contrario, 71 % des répondants ne sont pas engagés dans une activité associative ou au sein de leur ville, en particulier les seniors résidant dans la commune depuis moins de 5 ans. A l'inverse, ceux qui résident depuis plus de 10 ans sont proportionnellement plus engagés (30 % contre 20 % pour ceux qui y résident depuis moins de 5 ans).

Par ailleurs et de façon analogue, l'étude met en lumière l'existence d'un lien entre sentiment de bien être dans une ville/un quartier et engagement citoyen.

En effet, sur le nombre total de personnes engagées dans la vie locale, 32 % « se sentent très bien » dans leur com-

³ « L'engagement bénévole associatif en perspective », France Bénévolat, 2014

TAUX D'ENGAGEMENT DES PERSONNES SELON LA DURÉE DE RÉSIDENCE SUR LEUR COMMUNE



Note de lecture : les séniors résidant depuis moins d'un an sur la commune sont 15% à s'engager contre 30 % si la durée de résidence est supérieure à dix ans.

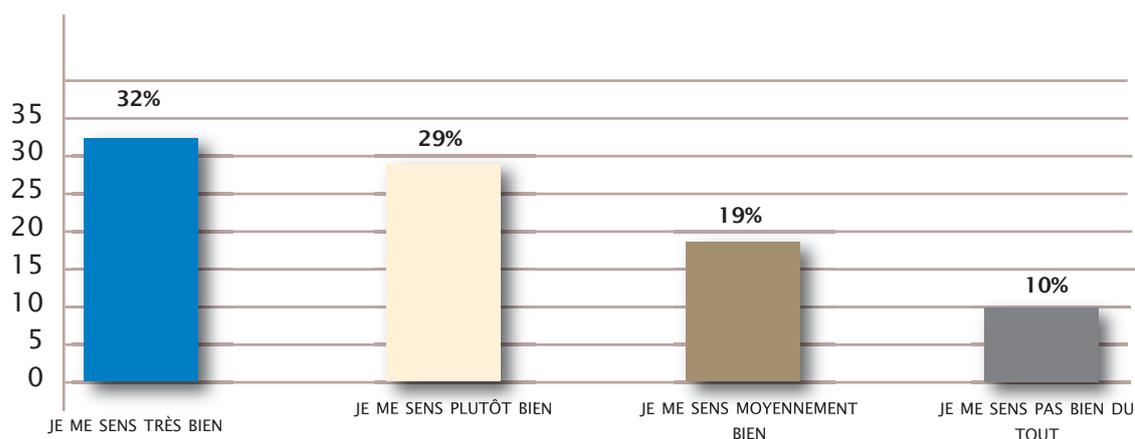
mune/quartier, 29% « se sentent plutôt bien », contre 19% qui « se sentent moyennement bien » et 10% qui « ne s'y sentent pas bien du tout ».

La relation entre l'engagement dans la vie locale et le sentiment de bien être au sein d'une ville/d'un quartier est donc très significative, là aussi probablement dans une dynamique réciproque (on s'engage d'autant plus qu'on se sent bien dans sa commune, mais le fait de participer à la vie de sa ville peut aussi renforcer un sentiment de connaissance, d'appartenance et donc de bien-être à son territoire).

En outre, le niveau de diplôme influe très clairement sur la propension des personnes à s'engager : les seniors titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 sont 46 % à se déclarer dans ce cas. De manière générale, les détenteurs d'un diplôme équivalent au minimum à Bac+3 sont 44 % à se dire engagés dans leur ville ou dans une association contre 26 % pour les autres.

La taille de la commune de résidence en revanche ne fait pas apparaître de corrélation nette.

SENTIMENT DE BIEN-ÊTRE DANS LA VILLE/LE QUARTIER DES PERSONNES ENGAGÉES



Note de lecture : parmi les personnes se déclarant engagées dans une activité associative ou leur ville, 32 % se sentent très bien dans leur ville/quartier.

■ L'implication des bénévoles et le type d'engagement

L'analyse des données relatives à l'implication des bénévoles « séniors actifs » indique que 29 % des répondants sont bénévoles dans une association à vocation sociale/caritative et 26 % dans une association culturelle. Ces deux domaines d'implication sont les plus renseignés par les séniors, parmi les différents types d'engagements tels que l'implication dans une association sportive (19 %), dans une autre structure (hôpital par exemple, 6 %), auprès d'un particulier pour une aide directe (7 %), ou même en tant qu'élu local dans la commune (10 %), sans doute en raison d'une grande densité d'associations et d'une riche variété d'actions.

Dans 91 % des cas, cet engagement a été spontané. Malgré un faible taux de réponse sur l'engagement non spontané (2,3% soit 49 répondants), 65 %, soit 32 répondants, indiquent avoir été sollicités par un ami/une relation qui était déjà engagé.

L'engagement bénévole n'est donc impulsé que dans une faible mesure par une association (6 répondants concernés), par une ville (4 répondants) ou même par une famille (5 répondants). La sollicitation « de l'intérieur » et la nature des réseaux individuels apparaissent donc comme des leviers primordiaux pour dynamiser la participation citoyenne/le bénévolat associatif.

En outre, il est à souligner que les femmes s'investissent davantage dans une association culturelle (29 % contre 20 % pour les hommes), tandis que les hommes s'engagent de façon plus importante dans une association sportive (24 % contre 16 % pour les femmes).

■ Les raisons de l'engagement

Les raisons de l'engagement/de l'implication dans la vie locale sont multiples.

Néanmoins, le fait d'avoir toujours été motivé et actif dans les associations et/ou la vie locale et la volonté de rester actif et dynamique constituent les deux raisons les plus fréquemment avancées (par respectivement 52 % et 46 % des répondants engagés).

Le sentiment d'utilité sociale, ainsi que la volonté de défendre une cause ou l'objectif d'une association interviennent ensuite (pour 39 % et 34 % des personnes concernées).

Le fait de rencontrer d'autres personnes, apparaît également comme un motif important, il est cité par 32 % des personnes dans ce cadre.

La volonté de rompre son isolement (13 %) ou l'engagement politique (12 %) sont sensiblement moins évoqués par les séniors.

L'étude révèle par ailleurs que les femmes sont proportionnellement plus disposées à s'engager pour rompre l'isolement (9% contre 5% pour les hommes), tandis que les hommes évoquent davantage leur implication depuis toujours dans les associations ou la vie locale (22 % contre 15 % pour les femmes).

Les autres raisons de l'engagement sont citées de façon

analogue quel que soit le genre de la personne engagée. En effet, le sentiment d'utilité sociale est mentionné par 17 % des répondants hommes et par 16 % des répondants femmes. Il est en de même pour le soutien aux objectifs de l'association/défendre une cause qui est cité par 14 % des répondants femmes et 15 % des répondants hommes.

Par ailleurs, l'analyse croisée entre les raisons de l'engagement et l'âge du répondant nous indique que les jeunes séniors actifs, de moins de 65 ans, s'engagent pour soutenir les objectifs de l'association ou défendre une cause (16 %) alors que les séniors de plus de 75 ans s'engagent davantage pour rencontrer d'autres personnes et rompre l'isolement (items cités par respectivement 20 % et 12 % d'entre eux).

■ La satisfaction et les bénéfices de l'engagement

L'étude a également pour but de questionner les séniors actifs sur la satisfaction qu'ils tirent de cet engagement auprès des autres.

Les principaux termes évoqués par verbatim des répondants renvoient à l'utilité sociale et au plaisir procuré par cette implication, notamment au travers du contact avec les autres.

Par ailleurs, les deux valeurs ajoutées du bénévolat et/ou de l'engagement local sont pour les séniors de continuer à se sentir utile (70 %) et de contribuer à leur épanouissement personnel (60 %), ces deux aspects semblant donc liés.

En outre, l'engagement citoyen/l'activité des bénévoles permet pour 66 % des répondants de se sentir impliqués dans une dynamique et pour 50 % d'entre eux de rompre leur propre isolement. L'échange intergénérationnel est également perçu comme un bénéfice pour 49 % des séniors.

Enfin, la quasi-totalité des répondants qui se déclarent engagés (96 %) recommanderait à d'autres personnes de participer et de s'engager.

■ Les caractéristiques de l'engagement

L'étude révèle une durée moyenne d'engagement de 11 ans.

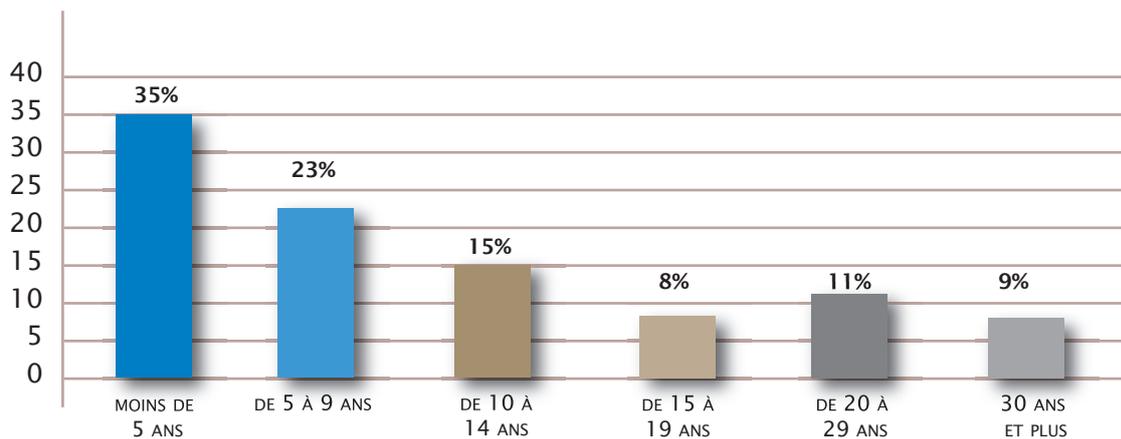
Elle indique par ailleurs que le tiers des répondants est engagé depuis moins de 5 ans. Parmi les deux tiers des répondants engagés depuis plus de 5 ans : 23 % le sont depuis 5 à 9 ans et 15 % depuis 10 à 14 ans.

Comme le précise l'étude de France Bénévolat « L'engagement bénévole des séniors : une implication réfléchie », les bénévoles « très réguliers » sont souvent des retraités.

« J'aimerais que les jeunes adultes s'impliquent et libèrent les anciens qui souhaitent céder leurs responsabilités mais ne trouvent pas de relève et croient assez en l'utilité de leurs actions pour ne pas les laisser s'échapper ou disparaître, faute d'implication de jeunes générations... »

■ La connaissance et l'implication dans les dispositifs de type conseils des aînés

DURÉE DE L'ENGAGEMENT



Note de lecture : 35% des personnes se déclarant engagées le sont depuis moins de 5 ans.

S'agissant des dispositifs tels que les conseils des aînés, ayant pour but notamment de favoriser le dialogue entre les responsables politiques et les seniors, plus des trois-quarts (80 %) des répondants ne connaissent pas ces instances participatives qui leur sont dédiées.

Bien que mal connus par la majorité des seniors, ces conseils sont davantage perçus par les seniors ayant un mandat d'élu local dans la commune ou étant investis dans une association à vocation caritative (respectivement 37 % et 36 % d'entre eux les connaissent). Néanmoins, parmi eux, seuls 10% sont actifs au sein de ces conseils. A contrario, les seniors impliqués dans une association culturelle ou sportive méconnaissent davantage ce conseil. Le type d'implication a donc un impact sur la connaissance d'un tel dispositif.

« *Le conseil municipal des seniors doit être associé au conseil municipal des ados, pour organiser des choses en commun : Café débat, conférences à thème (bien-être, santé...), cours de cuisine, de diététique, partage des savoirs, etc.* »

Par ailleurs, il convient de noter que cette méconnaissance peut sans doute s'expliquer aussi par le fait que ces conseils ne sont pas créés dans toutes les communes.

■ Les raisons d'un non engagement

Pour les répondants qui ne sont pas engagés dans une activité bénévole, les deux raisons les plus évoquées sont le fait que cela ne corresponde pas à leurs envies (34 %) et que cela leur demanderait trop de temps (22 %).

Les hommes évoquent davantage la méconnaissance des structures et une non adéquation avec leurs envies, tandis que les femmes indiquent plutôt manquer de temps et avoir des difficultés de mobilité.

Par ailleurs, près de 6 personnes non engagées sur 10

(58 %) ne pensent pas s'impliquer dans une activité bénévole dans les années à venir. Le facteur de l'avancée en âge est probablement un véritable frein à une éventuelle implication dans l'avenir. En effet, après 65 ans, le désir de s'impliquer localement diminue (cette proportion passe à 81 %).

4. INFORMATION ET COMMUNICATION

L'enquête tentait d'évaluer également le degré de connaissance par les seniors des organismes susceptibles de proposer des activités de loisirs et de les interroger sur les vecteurs d'information qui leur semblaient les plus adaptés et/ou efficaces.

■ Repérage et connaissance des acteurs locaux

Il apparaît en premier lieu que les acteurs locaux sont plutôt bien identifiés par les seniors puisque 75 % des répondants connaissent l'existence des associations pour les seniors présentes dans la commune tandis que 63 % d'entre eux connaissent le CCAS.

Pour ce dernier, l'âge apparaît comme un déterminant important : au sein de la tranche d'âge 55/60 ans, ils sont 45 % à déclarer connaître le CCAS, chiffre qui passe à 64 % pour la strate 61/70 ans pour atteindre 78 % pour les plus de 70 ans, signe que le CCAS est très bien repéré (et sans doute actif) auprès des publics âgés et que l'avancée en âge induit un rapprochement presque naturel avec le CCAS.

Concernant les associations, on note également une progression du taux de connaissance au regard de l'âge mais elle est moins marquée : 67 % des 55/60 ont identifié les associations locales en direction des seniors, 75 % pour les 61/70 ans et 81 % pour les plus de 70 ans. On peut y voir là une traduction du besoin de rompre l'isolement des plus âgés et à l'opposé un décalage entre l'offre des associations et les attentes/besoins des « jeunes » seniors.

En outre, qu'il s'agisse de la connaissance des associations ou du CCAS, la durée de résidence a également un impact fort : plus elle est importante, plus les acteurs locaux sont bien identifiés, même si le repérage des associations locales semble plus facile, ce qui pourrait laisser à penser qu'elles sont plus visibles ou qu'elles communiquent mieux sur leur activité et/ou « offre de services » (les personnes installées depuis plus de 10 ans sur la communes connaissent pour 77 % d'entre elles les associations locales et pour 67 % d'entre elles le CCAS).

« [Il faudrait...] inscrire sur une liste les nouveaux arrivants dans la ville et les tenir informés systématiquement des possibilités d'activités, leur donner des conseils, leur faire des suggestions, etc. »

De même, le repérage des acteurs locaux semble influencé par le type de lieu de résidence :

- Pour les associations, il apparaît bien plus élevé pour les personnes en habitat individuel (autour de 75 % en moyenne qu'il s'agisse de propriétaires ou locataires, en maisons ou en appartements) contre 50 % seulement pour les personnes en établissements médico-sociaux, ce qui peut poser la question de l'ouverture de ces établissements vers l'extérieur, ouverture prônée par les pouvoirs publics et inscrite dans le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement (ces tendances mériteraient toutefois d'être approfondies du fait de la faible proportion de répondants résidant en établissement - 4%).
- Pour le CCAS, la répartition est inverse : il est bien mieux repéré par les personnes en établissements médico-sociaux - 86 % contre 60 % en moyenne pour les personnes en habitat individuel. Au-delà des établissements gérés par le CCAS lui-même, on peut supposer que les personnes en établissements, dès lors qu'elles connaissent une perte d'autonomie, à des degrés certes divers, ont d'avantage l'occasion de rencontrer le CCAS en raison de ses missions spécifiques : gestion de services à domicile/à la personne, instruction des dossiers d'aide sociale, activités d'animation/de lutte contre l'isolement, etc.
- Ces résultats pourraient également traduire, de façon volontaire ou tacite, une répartition des interventions et/ou des publics entre le CCAS et les associations locales.

■ Le CCAS comme vecteur principal des informations en direction des seniors

Bien identifié, le CCAS est également perçu comme l'un des interlocuteurs privilégiés pour diffuser les informations sur les services proposés aux seniors, services entendus largement : services à domicile, établissements d'hébergement, clubs, activités de loisirs... En effet, 46 % des répondants pointent comme vecteur principal des informations auprès des seniors le CCAS, tandis que 69 % citent la commune. Au total, les acteurs publics sont donc largement en tête (les associations sont citées ici par un tiers des répondants)⁴.

A noter que lorsque le CCAS est connu des répondants, il

est davantage cité comme interlocuteur premier pour diffuser ces informations (54 % dans ce cas, 65 % citant la commune).

« Je pense que le CCAS ne doit pas nécessairement être organisateur mais incitateur, conseiller pour les seniors, mais aussi auprès des associations pour concevoir avec elles les activités à développer qui correspondent aux souhaits exprimés par eux. »

Sur cette question précise, les seniors s'estiment plutôt bien informés puisque 62 % jugent suffisante et accessible l'information sur les services disponibles dans la commune, ainsi que sur les activités (loisirs, animation, culture...) proposées (63 %).

Pour ceux qui s'estiment insuffisamment informés, ils imputent cette carence principalement à l'absence de vecteurs d'information (49 % citent l'absence de revues dédiées, de communication par voie de presse ou médias locaux/municipaux), à l'absence ou à l'insuffisance d'affichage, pour 33 % d'entre eux ou encore, à l'inverse, à l'excès d'informations qui peut du coup devenir illisible pour 24 % des répondants.

« Outre le fait que souvent je n'ai pas connaissance des activités offertes, j'éprouve une certaine appréhension à participer à celles-ci. »

■ Comment mieux communiquer auprès des seniors

Lorsqu'on interroge les seniors sur la façon la plus adaptée de communiquer sur ces informations, la lettre ou le bulletin d'informations arrivent en tête avec 60 % des répondants privilégiant ce vecteur de communication. 45 % citent la diffusion d'un calendrier des activités.

Autre témoin d'un public de répondants plutôt jeune et autonome, les deux-tiers, font référence aux nouvelles technologies comme moyen approprié de diffusion des informations (38 % citent un site Internet et 27 % mentionnent une lettre électronique d'information - newsletter - ou une alerte e-mail. Enfin, l'affichage n'est cité que par 19 % des répondants.

Au final, l'envoi ciblé d'informations, au domicile, par voie postale ou dématérialisée, recueille donc la très grande majorité des suffrages.

Les logiques de type « centre de ressources » n'étaient pas mentionnées dans le questionnaire mais ont été citées dans les verbatim.

« [Il faudrait...] mettre à la disposition des seniors un pôle de renseignements administratifs tenus par des personnels compétents possédant une bonne connaissance des problèmes liés à l'âge. »

Sans surprise, le repérage des acteurs locaux a un impact direct sur la pratique des activités de loisirs, sportives ou culturelles : 72 % des personnes connaissant l'existence des associations locales de seniors pratiquent de telles activités, de même que 74 % des personnes ayant identifié le CCAS (contre 67 % en moyenne des répondants qui

⁴ Précisons qu'un tiers des personnes n'a pas répondu à cette question.

pratiquent une activité).

En termes de cohésion sociale et de lutte contre l'isolement, l'enjeu de l'identification des acteurs apparaît donc essentiel.

De même, l'état d'esprit des seniors apparaît comme un déterminant fondamental : ainsi, si les trois-quarts des personnes déclarant se sentir très bien dans leur ville/quartier s'estiment suffisamment informées sur l'offre de services (73 %) et d'activités (74 %) présentes dans la ville, elles ne sont que respectivement 30 % et 26 % parmi celles déclarant ne pas se sentir bien du tout dans la ville/le quartier.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Au terme de cette étude, on peut s'essayer à identifier des recommandations ou en tout état de cause des points de vigilance dans le processus d'incitation des seniors à participer à la vie locale, soit au travers des activités proposées, soit au travers d'un engagement au service des autres, notamment dans un cadre associatif :

- La nécessité de bien définir la « cible » des activités proposées et adapter l'offre aux besoins, aux attentes et surtout aux profils des personnes. Une attention doit être portée en particulier au vocable utilisé et le terme « seniors » doit être employé avec prudence.
- La situation d'isolement des personnes en institutions – quand bien même le nombre de répondants était modique – appelle à la vigilance et encourage la recherche de réponses adaptées et plutôt dans une logique d'accompagnement hors des structures, évidemment plus complexe mais sans conteste plus efficace en termes de lien social et de participation à la vie locale.
- L'arrivée dans une nouvelle commune ou dans un nouveau quartier apparaît comme un moment clé dans la création du lien social et constitue un rendez-vous à ne pas manquer afin d'accompagner cette période de transition et d'éviter le repli sur soi. Sans compter que l'identification des acteurs du territoire (publics ou associatifs) conditionne très largement le recours aux activités proposées localement.
- La question de la mobilité et de la capacité à se déplacer (pour des raisons de perte d'autonomie ou d'absence de moyens de transport) reste essentielle dans la participation à la vie locale.
- Même si l'étude n'a pas mesuré les niveaux de revenus des seniors, la question de l'accessibilité financière des activités proposées doit rester un sujet d'attention, d'autant que d'autres études conduites par l'UNCCAS (Baromètre de l'action sociale locale) mettent en exergue depuis 2/3 ans un phénomène de précarisation des retraités et personnes âgées.
- La dimension intergénérationnelle des activités semble plébiscitée, avec néanmoins des attentes plus de l'ordre de « l'aide à » ou de la « facilitation » que de celle de la réponse « toute faite » et de « l'intergénéra-

tionnel décrété ».

- La citoyenneté « active » (engagement bénévole au service des autres et/ou de la cité) relève très majoritairement d'une démarche spontanée et donc de déterminants liés à la personnalité de chacun : l'action des collectivités publiques doit alors se concentrer sur le maintien des conditions favorables à cet engagement (mobilité, valorisation, communication – notamment sur les « bienfaits » de cet engagement, etc.), en lien avec la durée moyenne de l'engagement qui dans près de 60% des situations n'excède pas 9 années.
- Le recours aux nouvelles technologies est freiné moins par un sentiment de défiance que par la nécessaire « formation » à l'utilisation des outils informatiques et à l'usage de l'internet.

Lorsqu'on interroge les seniors sur les mesures à prendre pour faciliter leur participation à la vie locale (activités mais aussi engagement citoyen), les items qui reviennent le plus fréquemment (réponses libres) sont la convivialité, l'importance de l'accès à l'information et enfin la question des transports pour accéder aux activités et réaliser son engagement.

« Les restaurants pour personnes âgées n'existent plus. Même si cela ne m'intéresse pas pour l'instant, je pense que c'était une bonne formule car cela permettait aux personnes âgées de sortir, de faire des connaissances et de rompre l'isolement. »

« Un des clubs de retraité que je fréquente s'appelle « Vivre ensemble. C'est sur ce thème que l'on doit réfléchir. Un senior ne veut pas forcément des avantages particuliers « dus » à son âge. Il veut avant tout exister dans la communauté ! »

